

PAR COURRIEL

Le 16 avril 2024

DEMANDEUR

N/Réf. : 202403-37

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 12 avril 2024.

Le document visé par votre demande fait l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous le trouverez à l'adresse Internet suivante :

[MRNFP - La villégiature sur les terres du domaine de l'État \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca/mrnfp)

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérroux-Lemay

p. j. 2